

**PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL COMMUNAL DU 8 DECEMBRE 2010**

Introduction

Le Président ouvre la séance à 20h00, il salue la présence du boursier communal et de la journaliste de « La Côte ».

1. APPEL

Sont excusés : Madame Ramos Martin Teodora.

Monsieur Bachelard Willy

Absents : Messieurs : Pulver Patrick, Ruau Philippe et Walther Florian.

2. APPROBATION DU P.V. DE LA SEANCE 22 SEPTEMBRE 2010

Le PV de la séance du 22 septembre 2010 est accepté à large majorité moins une abstention.

3. COMMUNICATIONS DU BUREAU

Le Président annonce qu'après la séance, la secrétaire distribuera les fiches de vacances et les horaires des conseils 2011.

4. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Monsieur Paul Muller nous informe qu'au mois de mars débiteront les préliminaires sur la fusion des 9 communes Assé et Boiron.

Monsieur Georges Rochat nous indique que les travaux de transformation de la maison Rossellat sont en cours. Il nous fait également part qu'une étude sur le rapport d'énergie à eu lieu au nouveau collège. Il faut prévoir des travaux importants dans les années futures.

Monsieur Jean-Luc Haldimann nous dit que le trottoir route de Signy n'est pas terminé, à cause du mauvais temps de ces derniers jours. Il nous apprend également qu'il ne se représentera pas lors de la prochaine législature pour raisons professionnelles.

Monsieur René Heiniger nous informe que lui se représentera lors de la prochaine législature.

Madame Madeleine Gaudin nous confirme qu'elle ne se représentera pas.

5. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

6. PLAN DE CIRCULATION ET PETITION GRAND'RUE

6.1 PRESENTATION DU PLAN DE CIRCULATION PAR MONSIEUR FRITSCHÉ

Le plan de circulation se concrétise, il concerne principalement le secteur rue de l'Aiselet, route de Nyon et route de Crassier. Le trafic sera rétabli dans les deux sens avec des ralentisseurs. Une place sera aménagée à l'entrée d'Eysins, côté Nyon ainsi qu'à la hauteur de la rue de la Porcelaine. Au niveau du giratoire qui avait été mis en place provisoirement, des ilots seront créés sur la route cantonale avec un passage piéton. Un trottoir sera construit ainsi qu'une piste

cyclable. Le but est d'empêcher le transit et de ralentir la vitesse à l'intérieur du village. A court terme, les transports publics passeront par le centre du village, il est donc indispensable de prévoir des aires où les véhicules peuvent se croiser. Les autres secteurs seront abordés étape par étape et des adaptations seront apportées au fur et à mesure. La première phase du projet doit être mise à l'enquête puis approuvée par le Conseil et ensuite par l'Etat de Vaud.

6.2 DISCUSSION DU CONSEIL COMMUNAL

Madame Andréa Ruchti demande si la Grand'rue n'est pas trop étroite pour que les transports publics se croisent.

Monsieur Fritsché lui répond que non puisque la vitesse sera limitée à 30 km heure.

Monsieur Jacques Olivier demande si la première étape des travaux prévoit le 30 km heure dans tout le village.

Monsieur Fritsché : non, d'abord l'aménagement et ensuite le 30 km heure. Dixit service des routes.

Monsieur Jean-Marc Olivier demande ce qu'il en est de la pétition, la première étape ne freine rien à la rue du Vieux Collège.

Monsieur Fritsché : tout ceci n'est que provisoire.

Monsieur Patrick Velluz : Ne peut-on pas raccourcir le trajet des bus dans le village ?

Monsieur Paul Muller : Le bus doit faire une boucle. Plus tard le bus Nyon – rue du Stand sera prolongé jusqu'à Eysins.

7. PREAVIS MUNICIPAL N° 42 RELATIF AU CREDIT EXTRABUDGETAIRE DE FR 186'930.- POUR SOUTENIR LA MISE EN PLACE DU PROGRAMME DE REORGANISATION ET DE FINANCEMENT DES TRANSPORTS PUBLICS REGIONAUX 2011-2015

Présentation par Monsieur Paul Muller qui nous indique que chaque commune participe au financement. Fr 186'930.- correspondant à la première partie de l'étude.

7.1 RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Lecture du rapport par Monsieur Michel Mottaz

7.2 DISCUSSION DU CONSEIL COMMUNAL

Pas de questions du Conseil communal.

7.3 DECISION DU CONSEIL COMMUNAL

Le préavis municipal n° 42 est accepté à large majorité moins une abstention.

8. PREAVIS MUNICIPAL N° 40 CONCERNANT LE BUDGET 2011

Présentation par Monsieur Paul Muller.

8.1 RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Lecture du rapport par Madame Claire-Lise Worreth

8.2 DISCUSSION DU CONSEIL COMMUNAL

Question de **Madame Andréa Ruchti** qui demande si on ne pourrait pas planter autre chose que des lauriers dans le village car ils sont très toxiques.

Monsieur Jean-Luc Haldimann lui répond que les lauriers sont très beaux.

8.3 DECISION DU CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal accepte à l'unanimité le budget 2011

9. PREAVIS MUNICIPAL N° 41 CONCERNANT LA PROLONGATION DU DELAI DE REMBOURSEMENT DU CREDIT DE FR 2'900'000.- SANS INTERET A LA FONDATION LES PEUPLIERS

Présentation par Monsieur Paul Muller qui nous donne des explications sur la Fondation Les Peupliers

9.1 RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Lecture du rapport par Madame Janine Ruffieux

9.2 DISCUSSION DU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur Eric Haldimann nous rappelle de quelle manière la fondation Les Peupliers a été fondée et de quelle manière se fait le remboursement.

9.3 DECISION DU CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal accepte à l'unanimité la prolongation du délai de remboursement du crédit de Fr 2'900'000.- sans intérêt à la fondation Les Peupliers.

10. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Monsieur Jean-Jacques Perrier nous dit avoir participé à la séance d'information sur les décharges de matériaux (DMEX) prévues sur la commune d'Arnex.

En résumé la commune d'Arnex sera protégée par deux buttes côté jura de l'autoroute sans causer de nuisances aux habitants, une déviation étant prévue.

Pour Eysins, il en va tout autrement, ces comblements vont générer un trafic d'environ 100 camions par jour et ceci pendant 10 à 15 ans. Il demande aux autorités d'agir contre ces énormes nuisances.

Monsieur Michel Mottaz demande à la Municipalité de défendre le village.

Monsieur Eric Haldimann dit que la Municipalité a des atouts.

Monsieur Jacques Olivier trouve que nos routes sont déjà dans un état déplorable et les travaux de remise en état coûtent très cher.

Monsieur Paul Muller décide de convoquer une soirée d'information pour la population et éventuellement de convoquer une séance extraordinaire du Conseil communal.

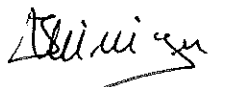
Le Président rappelle la date de la prochaine séance du conseil qui est fixée au 9 mars 2011 .

Il remercie la municipalité pour l'excellence de son travail et de sa disponibilité.

Il remercie également tous les membres du conseil, les scrutatrices, scrutateurs et tous ceux qui ont œuvré dans les diverses commissions et présente ses vœux à l'assemblée.

La séance est close, il est 21h 28.

Le Président :


J.-D. Heiniger

La Secrétaire :


N. Meinen

